



Black-rot

Dans les parcelles concernées, utiliser un anti-mildiou approprié

Mildiou

Demeurer vigilant

Oïdium

Maintenir la protection

Acariens

A surveiller

Cicadelle verte

A surveiller

Tordeuse de la grappe

Début du second vol de cochylis

Stades

Les stades vont de **27** (« nouaison, les ovaires grossissent et l'ensemble des pièces florales est détaché ») et **31** (« baies à taille de pois, les grappes pendent »).

Black rot

La situation a peu évolué depuis le précédent bulletin. Des symptômes continuent d'être observés. Les grappes sont en phase de forte réceptivité.

Dans les parcelles concernées par cette maladie, veillez à maintenir la protection en utilisant un anti-mildiou (et/ou anti-oïdium) également autorisé pour cet usage.



Oïdium

La situation a peu évolué. Quelques symptômes sont signalés à Amboise (37) sur feuilles et sur grappes.

Les grappes sont actuellement très réceptives. Les conditions météorologiques actuelles sont favorables à cette maladie.

Veillez à maintenir une protection rigoureuse jusqu'au stade 33 (fermeture de la grappe).

Les traitements seront renouvelés en fin de persistance d'action du traitement précédent.

Le choix des produits tiendra compte des nécessités d'intervention contre les autres maladies.

Mildiou

La situation a peu évoluée depuis le précédent bulletin. Peu de nouvelles taches sont apparues.

Les pluies des 24 et 25 juin derniers ont permis de nouvelles contaminations. Elles sont de faible niveau pour la quasi totalité des postes suivis (sauf à Fleury-les-Aubrais (45), où elle est de forte intensité). Les taches correspondantes devraient apparaître en fin de semaine.

Les grappes sont à un stade où elles ont très sensibles aux contaminations.

Surveillez l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles.

Dans les parcelles où des symptômes sont observés, maintenez une protection soignée.

Les traitements seront renouvelés en fin de persistance d'action des produits utilisés.

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la
Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
45404 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79
SRPV.DRAF-CENTRE@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la Station
d'Avertissements agrico-
les de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant :
V. MORARD
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 01701 AD
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collabora-
tion avec la FREDON
CENTRE (Art. L.252-1 à L.
252-5 du Code Rural)



En situation parfaitement saine, la protection devra être assurée avant les prochaines pluies annoncées par Météo France.

Veillez à respecter les conditions d'emploi des produits, notamment l'alternance des familles chimiques et l'arrêt de l'utilisation des spécialités à base de Qol ou d'anilides en présence de taches. Pour plus de détails, voir la note nationale diffusée dans le bulletin n°1 du 1^{er} février dernier.

Acariens

En parcelles sensibles, surveillez l'évolution des populations. Le seuil d'intervention est actuellement de 30 % des feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien.

Choisir une spécialité efficace sur toutes les formes (œufs, larves et adultes) et neutre pour les typhlodromes (voir pages 30 à 34 du MEMO 2005).

Cicadelle verte

Les populations continuent de s'accroître. Toutefois, elles demeurent pour l'instant en-dessous du seuil d'intervention : 100 larves observées pour 100 feuilles.

Maintenez la surveillance en observant la face inférieure des feuilles.

Tordeuses

Le second vol de cochylis a commencé : les premières captures ont été relevées en fin de semaine dernière

Dans les vignes justifiant une intervention, l'application des spécialités de préoviposition pourra avoir lieu en milieu de semaine prochaine en secteurs précoces et en fin de semaine prochaine en secteurs tardifs.

Il est encore trop tôt pour l'utilisation de produits à action larvicide.

En culture biologique, utiliser une spécialité à base de *Bacillus thuringiensis* autorisé pour l'usage (voir page 23 du MEMO 2006) au stade tête noire des œufs ou sur chenilles âgées de deux jours au plus.